

Image not found or type unknown



CONTRAT POUR UNE FORMATION a DISTANCE

Par **louloukiki**, le **04/02/2015** à **10:11**

J'ai signé un contrat pour une formation a distance seulement pour cause d'inaptitude au travail que j'avais alors j'ai été licencié a ce jour je n'es plus aucun revenus par contre je peux faire une formation par le CAP emploi je voudrais savoir si je peux résilier le contrat avec le centre de formation merci d'avance de me répondre